



HAL
open science

À bas la sélection ! Misère de la critique

François Dubet, Marie Duru-Bellat

► **To cite this version:**

François Dubet, Marie Duru-Bellat. À bas la sélection ! Misère de la critique. Revue Esprit, 2019, 458, pp.131-141. halshs-02374854

HAL Id: halshs-02374854

<https://shs.hal.science/halshs-02374854>

Submitted on 27 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

À bas la sélection ! Misère de la critique

Par François Dubet et Marie Duru-Bellat

Article paru dans *Esprit*, n°458 (octobre 2019), p.131-141

La critique de la sélection à l'entrée de l'université repose sur une vision misérabiliste des étudiants de milieu populaire et ne remet pas en question les inégalités au sein du système d'éducation.

Il existe sans doute mille bonnes raisons d'être hostile à Parcoursup et à la réforme du baccalauréat, comme il existe de solides raisons de protester contre les conditions de travail des professeurs, des enseignants-chercheurs et des étudiants... Le propos de ce texte n'est pas de participer aux débats sur le bien-fondé des réformes ; il n'est ni de les défendre ni de les contester, mais d'interroger les cadres de la critique de la sélection que ces réformes sont censées accentuer, tels qu'ils s'expriment dans des motions ou des tribunes émanant de chercheurs en sciences sociales¹. Critique d'autant plus digne d'examen que les arguments sociologiques y ont joué un rôle essentiel, lui donnant une armature scientifique présentée comme incontestable.

Pourtant, les conceptions de la justice qui sous-tendent les dénonciations de la sélection restent très largement impensées et, de fait, les auteurs de ces motions et manifestes justifient certaines inégalités, en tolèrent beaucoup, en ignorent d'autres. Fondamentalement, la critique de la sélection apparaît comme une critique méritocratique de la méritocratie. Elle défend un idéal scolaire français fondé sur la croyance dans les diplômes et les concours, en passant souvent sous silence les inégalités des formations et de la valeur sociale et économique des diplômes. Ajoutons qu'à l'exception du cas des États-Unis, réduit au rôle de contre-modèle ultralibéral, ces critiques ignorent généralement le fonctionnement d'autres systèmes d'enseignement supérieur et d'autres conceptions de la justice scolaire. Elles restent confinées dans le cadre, paradoxal, de l'enseignement supérieur français : celui d'un système ouvert, dominé par le public, où les frais d'inscription sont faibles et les bourses nombreuses, mais un système, également, caractérisé par une très forte reproduction des inégalités scolaires².

La liberté de choix serait une fiction

La liberté de choix conférée aux élèves par la réforme du bac et la prise en considération des singularités et des projets dans Parcoursup³ sont dénoncées comme des pièges, car si les

¹ Le corpus étudié est constitué des motions, nombreuses, diffusées sur Internet par des associations comme l'Ases ou des chercheurs se présentant comme sociologues, au cours de l'année 2018

² Marc Romainville et Christophe Michaut (dir.), *Réussite, échec et abandon dans l'enseignement supérieur*, Paris, De Boeck, 2012. Voir aussi Romain Deles et Nicolas Charles, *Les Parcours d'études, entre sélection et individualisation. Une comparaison internationale*, Paris, Cnesco, 2018.

³ Rappelons que la procédure (instaurée par la loi Ore) part des vœux des lycéens, auxquels répondent les filières par une décision fondée sur un certain nombre de critères (chances de réussite, motivation, mobilité...), l'admission pouvant être assortie d'une clause « *oui si* » demandant à l'étudiant de suivre un complément de formation. Celui-ci choisit *in fine* entre les différentes options possibles.

étudiants favorisés agissent librement selon leur intérêt, les étudiants dominés le font contre leur intérêt, puisqu'ils ont intériorisé la domination dont ils sont victimes. Autant les choix des favorisés ne sont pas discutés (il semble aller de soi qu'ils seraient tous de bons élèves, rationnels et motivés), autant ceux des défavorisés seraient une illusion et une ruse de la domination. Ils croient choisir librement ce qu'ils ont été conduits à choisir en fonction de leur niveau scolaire, mais aussi et surtout en raison du poids des stéréotypes qui les écrasent et de leur faible niveau d'aspiration. Il se dégage de ces textes une vision misérabiliste des étudiants, « *parfois à peine majeurs* » et n'ayant « *parfois aucune idée de la formation qu'ils demandent*⁴ ».

Dans ce cas, la sélection par l'examen des dossiers, des motivations et des singularités des étudiants est perçue comme une supercherie aux yeux des sociologues, experts en déterminismes sociaux. Pire, la prise en compte des choix et des projets participe d'un mécanisme pervers conduisant les individus dominés à se percevoir comme les auteurs et les responsables de décisions qui n'en sont pas ; à moins, autre perversion, qu'ils ne se comportent comme des « *consommateurs obligés de comparer les offres de formation*⁵ ». Observons cependant que l'examen minutieux des dossiers est une pratique courante dans les filières sélectives (élitistes comme professionnelles), sans que personne ne s'en émeuve.

Cette annulation du principe même du choix, pourtant essentiel à toute conception de la justice, est au cœur des argumentations. Parcoursup impose une réforme inégalitaire en reposant, pour se justifier, sur trois constats dénoncés comme fallacieux : « *La désorientation des étudiants, les dysfonctionnements d'Apb et l'échec des étudiants à l'université*⁶. » La désorientation des étudiants est une fiction car leurs choix sont conformes à leurs caractéristiques sociales et scolaires. Tout est joué à l'avance, alors que Parcoursup s'adresserait à un élève stratège bien informé. « *Apb et Parcoursup partagent le fait d'être des outils pensés par et pour les milieux sociaux les plus favorisés, des outils qui, par conséquent, risquent de produire la désorientation des moins favorisés là où elle était censée la réduire.* » Or les jeunes de milieu populaire, dont la décision est collective, marquée par l'influence des pairs, ne peuvent faire ces choix stratégiques ou rationnels, privilèges de privilégiés : au populaire l'habitus et le collectif, aux autres le calcul personnel !

Cette « double ontologie » a de quoi étonner. Les privilégiés choisissent rationnellement ; il est donc juste de les sélectionner au cas par cas, comme c'est la règle dans les filières sélectives. Les dominés ne choisissant pas vraiment, ils sont agis et vont là où le destin les pousse, et il est injuste de leur appliquer la même règle sélective. Pourtant, on est loin de constater que tous les étudiants favorisés réussissent leurs études et que tous les défavorisés échouent : ce qui domine le paysage des études supérieures, derrière les régularités statistiques, c'est bien la grande dispersion des orientations ; fût-il de niveau faible et de milieu défavorisé, un étudiant peut tout à fait tenter sa chance dans une filière universitaire, entrer en Bts ou en école de travailleur social, selon son choix singulier.

⁴ Liste Ases, « Parcours sup : l'imposture », 25 mai 2018.

⁵ Ases, Appel du 20 janvier 2018 (conférence de presse et dossier de presse).

⁶ Romuald Bodin, Sophie Orange, « Parcoursup, une réforme conservatrice », *Aoc*, 23 juillet 2018.

Le même raisonnement – le choix est une illusion et une ruse de la nécessité – vaudrait pour les filles⁷ : Parcoursup produira « *des effets d'exclusion sur les publics les plus sensibles aux verdicts scolaires : les filles et plus encore celles issues des milieux populaires* ». Alors que les filles ont de meilleurs résultats, elles choisissent des formations moins prestigieuses que les garçons parce qu'elles intériorisent les valeurs scolaires et les stéréotypes de genre. En tentant d'ajuster les capacités d'accueil des formations aux emplois prévisibles (voir l'amendement Groperrin qui postule que celles-ci doivent être liées aux débouchés), on ne combat pas les illusions et les préjugés, mais on réduit les places dans les formations féminisées moins bien placées sur le marché du travail, ce qui exclut les filles. L'hypothèse selon laquelle cette politique pourrait les inviter à choisir des filières moins féminisées et plus rentables n'est jamais envisagée. Après avoir critiqué les filières de relégation genrées, on se trouve à les défendre comme des vecteurs de démocratisation.

L'idée même de « choix » est regardée avec suspicion.

L'idée même de « choix » (et de responsabilité personnelle ou de liberté) est regardée avec suspicion tant il est clair que tout ce qui est subjectif est « *socialement construit* » donc déterminé et inégalitaire⁸. Dès lors, l'idée même de projet d'orientation devient absurde. Si cette critique est parfaitement fondée quand elle souligne le poids des contraintes et des déterminations, elle devient contradictoire avec toute théorie de la justice libérale, que ce soit celle de Rawls, de Dworkin ou de Sen, dès qu'elle affirme que la liberté n'est qu'une illusion, sauf pour les dominants. Bien sûr, ce déterminisme absolu vaut pour les autres, plus rarement pour soi-même. Par ailleurs, il n'est pas rare que le principe de la liberté des choix soit valorisé dès qu'il s'agit de problèmes identitaires et culturels : on peut choisir sa religion, sa sexualité, son mode de vie, au nom du principe de liberté et de singularité. Mais étrangement, il serait choquant que cette liberté s'étende au domaine scolaire.

Les épreuves de sélection seraient objectives

Puisque les choix singuliers sont des ruses, il convient de valoriser la sélection objective qui devient juste par définition. Le bac est alors le seul critère objectif, quitte à oublier que pour l'enseignement supérieur, un bac général (qui plus est, un bac scientifique) est de bien meilleur pronostic qu'un bac technologique ou (plus encore) un bac professionnel, ne serait-ce que parce que l'orientation vers ces bacs de fait inégaux s'est largement fondée sur les inégalités de réussite antérieure. La critique de la hiérarchisation sociale des filières, et des inégalités de cursus engendrées par les choix stratégiques d'établissements et d'options par les élèves les mieux informés, est brutalement abolie.

Contre la singularité des parcours et des projets, on croit à l'objectivité des épreuves sélectives nationales et anonymes : le bac, les mentions, les filières, les concours, épreuves dont la sociologie montre, par ailleurs, qu'elles ne sont ni objectives ni neutres⁹. Il en va de même d'ailleurs des notes et appréciations, nombreuses autant que péremptoires, que les enseignants ont données au fil du cursus scolaire, comme si les élèves étaient quand même un

⁷ Marie-Paule Couto, Fanny Bugeja-Bloch, « Le parcoursup des filles. Classe et genre à l'université », *La Vie des idées*, 1^{er} juin 2018.

⁸ Séverine Chauvel, « Que valent encore les diplômes ? », *La Vie des idées*, 8 mai 2018.

⁹ Voir notamment Pierre Merle, *Les Notes. Secrets de fabrication*, Paris, Presses universitaires de France, 2007.

tant soit peu responsables de leurs performances. Paradoxe que l'on retrouve dans le supérieur : refuser la sélection à l'entrée parce qu'elle serait subjective n'empêche pas d'adhérer à l'évidence de la justice et de l'objectivité des examens universitaires qui, dans les licences de masse, dites non sélectives, peuvent accueillir trois cents étudiants en première année de licence pour n'en garder que soixante en master 1 et une trentaine en master 2.

Alors que de nombreux sociologues affirment que les examens et les concours ne sont que des manières de « blanchir » les inégalités sociales, de transformer des inégalités sociales illégitimes en inégalités scolaires légitimes, il faut défendre la croyance dans la seule objectivité des concours et des examens¹⁰. Alors que le bac et les dossiers scolaires deviennent soudainement parfaitement objectifs et neutres, toute commission de sélection est entachée de biais sociaux et de subjectivité. Et comme il semble aller de soi que toute subjectivité est soumise à des stéréotypes défavorables aux défavorisés, rien ne vaut les concours. Encore une fois, le fait que les écoles, petites et grandes, et les formations sélectives procèdent de cette manière n'est jamais interrogé, pas plus que l'admission dans les classes préparatoires décidée sur dossiers bien avant que le bac ait livré son verdict objectif.

On reproche à la loi Ore de promouvoir une sélection dont on s'accommode déjà au sein même des licences universitaires. « *L'individualisation des parcours d'apprentissage dès la classe de seconde et l'instauration d'une sélection des bacheliers à l'entrée de l'université risquent en effet de renforcer les hiérarchies entre les baccalauréats et les licences, en différenciant et en polarisant d'avantage l'offre scolaire selon les caractéristiques sociales des publics*¹¹. » En définitive, la réforme permet ce qui existe déjà sans que personne ne paraisse s'en indigner. La loi Ore « *rend possible des licences à plusieurs vitesses, modulaires, dont la reconnaissance non seulement par l'État mais aussi par les employeurs sera variable*¹² ». De fait, c'est déjà le cas depuis longtemps : tous les diplômes semblables ne sont pas égaux et les responsables des formations mettent en avant l'utilité relative des formations qu'ils proposent. Il reste qu'implicitement, on épouse la norme implicite de l'adéquation « objective » des diplômes et des emplois accessibles. Avec à nouveau un paradoxe : alors que la hiérarchie des formations repose largement sur la hiérarchie des débouchés (premier facteur de choix cité par les étudiants des cursus Cpge-Grandes écoles), il apparaît scandaleux de s'en inquiéter et, pire, de tenter de dissuader les étudiants de s'engager dans des voies sans débouchés.

Fondamentalement, cette norme adéquationniste (soit une correspondance étroite entre diplôme et emploi), très prégnante en France, et qu'endosse la critique, serait incontestable s'il n'y avait pas de distorsions entre l'offre de diplômes dans tel ou tel domaine (les lettres, la psychologie...) et l'offre d'emplois censés y correspondre, et si tous les diplômes garantissaient des compétences « objectives » équivalentes. La défense des diplômes suppose de réfuter la thèse, pourtant plus qu'esquissée dans *La Reproduction* de Pierre Bourdieu et de Jean-Claude Passeron, selon laquelle la sélection reposerait sur la connivence culturelle et la volonté d'exclure ceux qui n'en sont pas, bien plus que sur les compétences acquises. Tout un pan des critiques adressées à Parcoursup repose sur l'affirmation de la valeur objective des

¹⁰ Annabelle Allouch, « Parcoursup, l'égalité devant le juge », *Aoc*, 25 septembre 2018.

¹¹ Séverine Chauvel, « Que valent encore les diplômes ? », art. cité.

¹² *Ibid.*

diplômes¹³, sur le fait que ce sont bien les compétences indiscutables acquises à l'université qui sont valorisées sur le marché du travail ; la théorie du capital humain, celle de Gary Becker, économiste « ultralibéral », est ainsi confirmée¹⁴.

On entérine aussi, en raisonnant sur la population bachelière, la sélection qui s'est déployée avant même l'entrée dans le supérieur. Les bacheliers sont considérés comme égaux parce qu'ils ont passé la même épreuve républicaine, alors qu'ils abordent le supérieur avec des bagages scolaires inégaux, au terme d'une carrière scolaire émaillée d'échecs et de stratégies, jamais neutres socialement.

Le tropisme élitiste de l'égalité des chances

Alors que les étudiants les moins favorisés choisissent en priorité les études où ils pensent avoir des chances de succès, et des études les conduisant vers l'emploi, ce ne peut être qu'une réponse à la nécessité : il va de soi que chacun devrait prétendre accéder aux élites et « à ce qu'il y a de mieux », non pour soi-même, mais en fonction de la hiérarchie de prestige des diplômes, une hiérarchie tenue pour évidente et définie par le pourcentage d'étudiants favorisés, qui ont forcément fait le bon choix... L'équité du système est mesurée à son sommet plus qu'à sa base. D'ailleurs, au nom d'une norme d'égalité des chances, on critique à juste titre le faible nombre d'étudiants d'origine modeste dans les formations les plus prestigieuses qui accueillent quelques milliers d'élèves, tout en passant sous silence le fait que les formations les moins valorisées, souvent les moins rentables, dont les effectifs se comptent en centaines de milliers, sont le monopole quasi exclusif des élèves défavorisés.

De ce point de vue, les taux très élevés d'abandons et d'échecs, dans certaines premières années de licences qui accueillent les étudiants n'ayant pas trouvé de place dans les formations professionnelles sélectives, pourraient être perçus comme le corollaire de mauvaises orientations et de sacrifices inutiles. Mais on insiste alors sur la valeur « en soi » des études universitaires pour les étudiants modestes qui, malgré leurs échecs, accèdent à la culture et à une vie étudiante émancipatrice : « *L'université apparaît dans les faits comme un espace singulier de libre circulation au sein de l'enseignement supérieur. De ce fait, elle offre une expérience unique aux étudiants qui la traversent*¹⁵. » Le seul fait d'avoir fréquenté l'université pendant quelques mois apparaît comme une expérience émancipatrice (dont se dispensent pourtant volontiers les plus favorisés), voire comme une « *réparation sociale*¹⁶ ».

Rappelons cependant que les jeunes orientés vers l'université faute de mieux donnent souvent une image sensiblement moins enchantée de cette expérience universitaire¹⁷. Les vertus de la bohème étudiante, privilège de la « petite bourgeoisie », longtemps sûre de trouver des emplois convenables en raison de la rareté relative des diplômes, sont ainsi valorisées quand

¹³ Philippe Coulangeon, « Sélection à l'université : idées fausses et convergences inattendues », *Aoc*, 16 août 2018.

¹⁴ Michael Hout, "Social and economic returns to college education in the United States", *American Review of Sociology*, n° 38, 2012, p. 379-400.

¹⁵ Romuald Bodin, Sophie Orange, « Parcoursup, une réforme conservatrice », art. cité.

¹⁶ Stéphane Beaud et Mathias Millet, « La réforme Macron de l'université », *La Vie des idées*, 20 février 2018

¹⁷ Stéphane Beaud, *80 % au bac et après ?*, Paris, La Découverte, 2002.

bien même les étudiants les moins favorisés sont plus proches du *Bachelier* de Jules Vallès que de la bohème chic du quartier latin. D'ailleurs, la très grande majorité des étudiants, y compris les moins favorisés, tentent leurs chances dans les formations sélectives, n'allant à l'université, dans un grand nombre de cas, que faute de mieux.

La structure même des inégalités à l'intérieur du système d'enseignement supérieur n'est pas mise en cause.

Rien ne révèle mieux le tropisme élitiste de la critique que l'acceptation comme allant de soi du dualisme du système français d'enseignement supérieur. La critique de la sélection n'évoque guère le fait qu'environ la moitié des étudiants y sont sélectionnés et souvent de manière rigoureuse. Au plus, on dénonce le faible nombre d'élèves d'origine modeste dans les segments les plus sélectifs et les plus prestigieux du système. Or l'absence de sélection à l'entrée à l'université peut être tenue pour le complément « fonctionnel » ou la conséquence de la sélection sévère dans un grand nombre de formations. On pourrait même se demander si la défense vigoureuse de la non-sélection à l'université n'est pas une de ces ruses de la raison légitimant les pratiques les plus sélectives des écoles petites et grandes. Chacun sait bien que si ces pratiques étaient partagées par les filières universitaires, le système entier serait contesté et les étudiants dans la rue. La défense de la non-sélection par les enseignants et les étudiants des filières les plus sélectives ou au statut dérogatoire par rapport à Parcoursup (Sciences Po ou Paris-Dauphine) interroge, alors que la structure même des inégalités et de la valeur des diplômes à l'intérieur du système d'enseignement supérieur n'est pas mise en cause. Soit c'est une pure idéologie, soit c'est une forme de cynisme, étant donné que la sélection des uns est non seulement possible mais d'autant plus efficace que les autres, les universités, restent ouvertes à tous les bacheliers.

Les indignations et les pratiques

À y regarder de près, l'indignation anti-sélective est à géométrie variable, beaucoup plus faible dans les filières en tension que dans celles qui voient leurs effectifs décliner. Par exemple, afin de désarmer la contestation, le conseil d'administration d'une université a voté une motion hostile à Parcoursup, accompagnée de quelques dérogations concernant : les doubles licences déjà sélectives, les Iut associés à l'université, les quelques filières en tension... Les autres filières ayant intérêt à ne pas sélectionner pour maintenir les effectifs et les postes. La distance s'avère maximale entre les pratiques et les indignations anti-sélectives.

La critique de la sélection va parfois de pair avec le refus de l'engagement auprès des étudiants ; on ne les a pas choisis et ils n'ont pas véritablement choisi leur formation quand l'université est perçue comme un choix par défaut. Ce n'est pas à nous de faire la sélection, disent quelques critiques¹⁸. Pourtant, peut-on refuser la sélection si c'est pour sélectionner ensuite de la pire des manières en jouant sur le découragement et l'abandon des étudiants¹⁹ ?

Au fond, on peut tenir la sélection initiale comme un « sale boulot », qui contraindrait les enseignants-chercheurs « à adopter les codes de l'entreprise²⁰ », mais il faut y voir, plus

¹⁸ « Lettre ouverte aux lycéens » de Fanny Bugeja-Bloch, Ases, 3 avril 2018.

¹⁹ Alain Garrigou, « La sélection par l'échec existe déjà en première année », *Le Monde*, 3 mai 2018.

²⁰ Liste Ases 10 avril 2018, « Notre boulot n'est pas d'éliminer les étudiants ».

encore, un refus d'engagement. En effet, en sélectionnant des étudiants, on s'engage à les accueillir de manière convenable et, plus encore, à les conduire au terme de leur parcours. De leur côté, les étudiants sélectionnés peuvent se sentir en droit d'exiger une certaine qualité de leur formation. C'est le modèle de socialisation des écoles, mais aussi de nombreuses universités étrangères²¹. Les étudiants des doubles licences sélectives sont mieux encadrés que ne le sont leurs camarades des licences ouvertes : ils bénéficient de plus de cours, de plus de contrôles et de plus de rencontres avec leurs enseignants. À l'inverse, inscrire dans une filière des étudiants dont on sait pertinemment qu'au vu de leur niveau scolaire, leurs chances de réussite sont quasi nulles est certes une manière de se donner bonne conscience mais aussi un désintéret total pour ce que vont vivre ces étudiants même s'ils ont déjà connu bien d'autres expériences de l'échec !

Sans aucun doute, la tradition universitaire française est relativement « anomique ». On sait que beaucoup d'étudiants ne comprennent pas vraiment comment fonctionne leur formation et ce que l'on attend d'eux. La cohérence des programmes est faible, les aménagements avec le travail salarié de nombre d'entre eux sont difficiles à établir, ils souffrent d'être traités comme une masse anonyme, ce qui en décourage beaucoup. Parallèlement, il n'est pas rare que l'enseignement en première année soit tenu pour une corvée peu valorisante dont les enseignants les plus expérimentés essaient de se libérer pour se consacrer à leurs recherches et aux formations de master. Mais comme les étudiants de première année n'ont pas été choisis et n'ont pas vraiment choisi d'être là, nombre d'entre eux ayant été refusés dans les formations sélectives, cette institution faible a toutes les chances de se maintenir, ne serait-ce que parce que les emplois dans l'enseignement supérieur en dépendent. Bien sûr, on dénoncera à juste titre la faiblesse des moyens alloués aux universités, la lourdeur du travail de sélection, l'aspect rituel des lettres de motivation, mais en attendant, le refus de la sélection permet de faire contre mauvaise fortune bon cœur.

—

En définitive, telle qu'elle fonctionne, la critique de la sélection est conduite au nom de l'idéal scolaire méritocratique français. Elle en accepte les hiérarchies, les mythes et les apories : celui d'une compétition scolaire parfaite et construisant des inégalités justes susceptibles de déterminer des inégalités sociales justes. En fait, la critique de la sélection ne met pas en cause la structure des inégalités au sein même du système scolaire, pas plus qu'elle ne conteste la dualité de l'enseignement supérieur entre les segments qui sélectionnent en amont et ceux qui sélectionnent tout au long des études. Seuls les diplômes, notamment le bac, apparaissent comme des critères objectifs de sélection, tandis que la prise en compte de la singularité des parcours et des projets des étudiants est tenue pour subjective et inégalitaire. C'est au nom d'une représentation idéalisée du système universitaire français que la sélection est refusée, quitte à ce que les pratiques des enseignants et des étudiants démentent quotidiennement cet idéal.

Cette adhésion implicite au modèle scolaire français enferme la critique dans la rhétorique conservatrice décortiquée par Albert Hirschman²². Premièrement, « *c'était mieux avant* » : on a, semble-t-il, oublié la course aux inscriptions qui prévalait auparavant et qui exigeait une disponibilité en temps et une mobilité, sources majeures d'inégalités sociales et territoriales.

²¹ Nicolas Charles, *Enseignement supérieur et justice sociale*, Paris, La Documentation française, 2015

²² Albert Hirschman, *Deux Siècles de rhétorique réactionnaire*, Paris, Fayard, 1991

Deuxièmement, la réforme est vaine ou n'a que des effets pervers : elle accentue les inégalités et conduit les étudiants à endosser la responsabilité de leurs échecs. Enfin, tout ceci procède d'un projet caché visant à détruire l'enseignement supérieur en adoptant les modèles du néolibéralisme.

La procédure Parcoursup présente, il est vrai, de nombreux inconvénients : elle est très longue, elle crée de l'incertitude et de l'angoisse, elle est vécue par beaucoup comme le risque de ne pas trouver de place dans le système de formation. Cependant, elle conduit les lycéens à se poser la question de l'adéquation entre leur bagage scolaire et leurs projets, et sans le vouloir vraiment, elle a le mérite de poser la question de la sélection à l'université. Mais plutôt que de se saisir de cette question, la critique la refuse, quitte à défendre des inégalités inacceptables et quelques mythes issus de notre tradition scolaire.

Une sélection méritocratique parfaitement juste n'a pas nécessairement des conséquences justes.

En observant les faits, la critique du fonctionnement de l'enseignement supérieur français aurait pu se dégager de cette orientation purement défensive. Mais ceci suppose de multiplier les critères et les principes de justice à partir desquels s'organise la critique. Si l'égalité des chances est un principe incontestable, il ne peut pas être le seul. En effet, une sélection méritocratique parfaitement juste n'a pas nécessairement, en aval, des conséquences justes, notamment quand les perdants de la sélection reçoivent une formation de faible qualité dans des institutions qui les intègrent peu. Plus encore, l'inégale utilité des diplômes est particulièrement inacceptable quand les vainqueurs de la compétition méritocratique se voient offrir, souvent pour la vie, des carrières assurées et valorisantes, alors que les vaincus sont confrontés à une période d'insertion chaotique et à des emplois précaires et peu qualifiés. Tant que le système scolaire reste aussi inégalitaire, tant que l'emprise des diplômes pour la vie entière est si forte, la dénonciation de la sélection a tout d'un vœu pieux puisque chacun a intérêt à être sélectionné et plus sélectionné que les autres, tandis que les indignations affichées et les pratiques privées ont peu de chances de s'accorder.